

Lettonie

Mesures recommandées

En raison de la propagation actuelle des parasites et des maladies transmises par les parasites dans ce pays, nous vous recommandons de prendre les mesures suivantes pour protéger votre chien et votre chat :

- **Protection contre les puces et les tiques**
Application quelques jours avant le départ. Renouveler régulièrement la protection pendant le voyage aux intervalles d'efficacité indiqués.
- **Vermifugation contre les ascaris, les ankylostomes et, le cas échéant, les ténias**
Application en fonction de l'élevage et de l'alimentation de votre animal. Vous trouverez des mesures concrètes adaptées à votre chien dans notre [test en ligne](#).

Conseil supplémentaire : Il existe quelques médicaments vétérinaires (teintures spot-on, colliers, comprimés) dont l'action englobe plusieurs des parasites indiqués, de sorte que certaines des mesures recommandées peuvent être couvertes par l'utilisation d'un médicament vétérinaire. Renseignez-vous auprès de votre cabinet vétérinaire à ce sujet.

Remarque importante : Il va de soi que les limites entre les régions moins exposées et les régions très exposées sont floues. Dans ces cas, ce test ne peut que donner une orientation. En cas de doute, demandez conseil à votre vétérinaire.

Plus d'informations

Protection contre les puces

Les puces sont actives toute l'année dans toute l'Europe. Une infestation de puces n'est pas seulement désagréable pour votre chien et votre chat, les puces peuvent également transmettre des agents pathogènes à votre animal, comme le ténia du concombre.

ESCCAP recommande donc de protéger votre animal avec une préparation anti-puces, même pendant votre voyage.

Vous trouverez des préparations appropriées chez votre vétérinaire. L'effet protecteur se manifeste quelques jours après l'application et dure de 4 semaines à 8 mois, selon la préparation. Vous devriez donc traiter votre animal quelques jours avant le départ et renouveler régulièrement la protection pendant le voyage en respectant les intervalles d'efficacité indiqués, afin de garantir une protection sans faille.

Protection contre les tiques et les maladies transmises par les tiques

Il existe différentes espèces de tiques dont la piqûre peut transmettre aux chiens les agents pathogènes de certaines maladies telles que la babésiose, la borreliose, l'ehrlichiose ou l'anaplasmose.

Bien que certaines de ces espèces de tiques soient plus fréquentes dans certains pays européens que dans d'autres, il n'existe pas de pays sans tiques.

L'ESCCAP recommande donc de protéger les chiens et les chats en Europe contre les infestations de tiques et donc contre le risque de maladies transmises par les tiques.

Des préparations appropriées sont disponibles chez votre vétérinaire. L'effet protecteur se manifeste quelques jours après l'application et dure de 4 semaines à 8 mois, selon la préparation. Vous devriez donc traiter votre animal quelques jours avant le départ et renouveler régulièrement la protection pendant le voyage en respectant les intervalles d'efficacité indiqués, de manière à garantir une protection sans faille.

Comme aucune préparation ne peut empêcher à coup sûr une infestation de tiques, vous devriez en outre examiner votre animal après des promenades à l'extérieur pour vérifier s'il a des tiques et les enlever.

Protection contre les vers gastro-intestinaux

Dans toute l'Europe, votre animal peut être infecté par des ascaris (*Toxocara canis*, *Toxocara cati*) et des ankylostomes, qui sont également transmissibles à l'homme. Si votre animal attrape et mange des proies sauvages ou est nourri de viande crue, il peut en outre être infecté par des ténias.

ESCCAP vous recommande donc de protéger votre animal contre les conséquences d'une infestation par des vers à l'aide de préparations appropriées ou de faire contrôler l'infestation par des vers par des analyses de fèces.

Les mesures concrètes recommandées varient en fonction de l'accès à l'extérieur, du contact avec des congénères et de l'alimentation. Dans notre test en ligne, vous pouvez déterminer gratuitement la recommandation individuelle pour votre animal à l'aide de quelques questions ciblées. Accéder au [test en ligne](#).

Dans la région où vous vous rendez, le ténia du chien *Echinococcus granulosus* et le ténia du renard *Echinococcus multilocularis* sont très répandus. Ce ténia peut être transmis à l'homme par les œufs de vers que les chiens infectés excrètent et entraîner chez lui la formation de kystes dangereux dans les organes. Cela nécessite un traitement complexe.

Tous les chiens nourris avec de la viande crue qui n'a pas été suffisamment chauffée ou congelée au préalable sont à risque de contamination et de transmission des vers à l'homme.

Si votre chien fait partie de ces animaux, nous vous proposons donc de prendre des vermifuges efficaces contre le ténia pendant votre voyage. Vous devriez traiter votre chien avec un tel vermifuge 6 semaines après le début du voyage. Si vous voyagez plus de 6 semaines, le traitement doit être répété à des intervalles de 6 semaines et poursuivi jusqu'à 6 semaines après le retour.